

# CGT et employés des impôts tirent la sonnette d'alarme

Leur préoccupation première : « alerter la population et les élus de Balagne » sur l'avenir des finances publiques à Calvi et L'Île-Rousse. Hier matin, à 11 heures, les représentants de la CGT de Haute-Corse et les salariés des finances publiques de Balagne organisaient une conférence de presse au centre des impôts de Calvi. En préambule, ils lançaient un regard dans le rétroviseur : « Les suppressions d'emploi subies par les services des finances depuis maintenant dix ans ont affecté durement les services en Balagne. » Évoquant la disparition de six postes : « qui correspondent à six emplois en moins pour les jeunes chômeurs de l'île ». Mais aussi la « suppression de la fiscalité immobilière, de l'enregistrement notamment » ainsi que la « gestion de l'hôpital de Calvi par Bastia et non par la trésorerie de Calvi ».

## Crainte de suppression du service public

Si le bilan n'est déjà pas agréable, les salariés et leurs représentants sont encore plus inquiets pour l'avenir. Car, alors que la Balagne est une microrégion « en plein développement », ils déplorent « des effectifs insuffisants pour assurer la comptabilité et le suivi budgétaire de plus de quarante communes » et intercommunalités. Et le tableau continue de se noircir : « La direction des finances publiques entend



Les représentants de la CGT et les salariés des finances publiques de Balagne veulent alerter la population et les élus sur le danger de suppression de la trésorerie de Calvi et d'un regroupement avec L'Île-Rousse, « au détriment du service de proximité ».

(Photo B. I.-L.)

supprimer à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain la trésorerie de Calvi », située place Marchal. Ainsi que « regrouper à L'Île-Rousse la partie gestion communale pour toute la Balagne » et la partie fiscale et recouvrement « serait regroupée au centre des finances publiques de Calvi ». Un plan qui s'appliquerait donc dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce schéma obligerait alors les habitants de toute la microrégion à se rendre uniquement à Calvi pour régler leurs impôts et exclusivement à L'Île-Rousse pour tout ce qui concerne - par exemple - le budget (recettes et dépenses) des communes. Ce qui constituerait une « dégradation du service public », notamment pour les personnes âgées

(sachant que la Balagne possède une population vieillissante) qui ont souvent du mal à utiliser internet et ne peuvent pas toujours se déplacer facilement. Actuellement, à Calvi, le centre des finances possède treize salariés et la trésorerie trois. À L'Île-Rousse, le centre des finances en compte cinq. « Dans un premier temps, les effectifs ne seront pas supprimés, avancent-ils. Mais dans un deuxième temps, le risque est que, demain, il ne reste que Calvi ou que L'Île-Rousse. Et après-demain ni l'un ni l'autre », lancent-ils en avertissement. C'est pourquoi, ils souhaitent alerter population et élus de Balagne, afin qu'ils se joignent à eux pour lutter contre ce scénar-

io alarmiste. « Nous allons mettre une pétition à disposition de la population dans les services des finances publiques de Calvi et L'Île-Rousse, reprennent leaders syndicaux et salariés. Il manque déjà des effectifs, et ce n'est actuellement pas parfait, mais si on laisse faire, bientôt, ce sera bien pire. »

Les membres du personnel et de la CGT se disaient alors prêts à rencontrer personnellement les élus pour discuter avec eux de la réforme. Avant de conclure : « Le 13 novembre prochain, le comité technique se réunira à Bastia pour valider la réforme. On s'y opposera. »

**BARBARA IGNACIO-LUCCIONI**  
bignacio@corsematin.com